

# Le point de vue du superviseur



Atelier

LE PILOTAGE DES RISQUES  
À L'ÈRE DE LA TRANSFORMATION  
DIGITALE

# LE PILOTAGE DES RISQUES À L'ÈRE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

## Le point de vue du superviseur

**1 – Un choc technologique multiforme/multiservice**

**2 – Impacts / opportunités / points d'attention**

# 1. Un choc technologique multiforme/multiservice (1/4)



The Future of Financial Services – juin 2015



# 1. Un choc technologique multiforme/multiservice (2/4)

- ❑ **Infrastructure** : les nouvelles plates-formes et des technologies décentralisées fournissent de nouvelles façons de regrouper et d'analyser l'information, améliorent la connectivité et réduisent les coûts marginaux d'accès à l'information et à des activités financières
- ❑ **Automatisation d'activité à haute valeur ajoutée** : de nombreux produits et services alternatifs s'appuient sur des algorithmes avancés pour automatiser des activités jusqu'à présent traitées manuellement, permettant d'offrir des services moins chers, plus rapides et plus évolutifs
- ❑ **Réduction de l'intermédiation** : les innovations rationalisent ou éliminent le rôle d'intermédiation traditionnelle en offrant des prix plus bas et / ou des rendements plus élevés pour les clients
- ❑ **Rôle stratégique de la donnée** : les innovations permettent d'accéder à de nouveaux ensembles de données qui offrent de nouvelles façons de comprendre les clients et les marchés
- ❑ **Niches et produits très spécifiques** : les nouveaux entrants très spécialisés créent des produits et services très ciblés, augmentant la concurrence dans ces domaines et poussant le modèle traditionnel à intégrer ses innovations
- ❑ **Renforcement du poids du client** : les innovations offrent aux clients un accès élargi à des activités et services, offrant plus de visibilité sur les produits et les choix ainsi que les éléments leur permettant de devenir des clients pro-actifs

# 1. Un choc technologique multiforme/multiservice (3/4)

Paie ment	Financement	Investissement
<p><b>Nouvelles solutions de paiement</b> <i>paiement via mobile, porte monnaie électronique....</i></p> <p><b>Nouveaux services de paiement :</b> <i>Compte bancaire digital, initiateurs de paiements, agrégateurs de paiements</i></p> <p><b>Monnaies virtuelles</b></p>	<p><b>Crowdfunding</b> <i>intermédiation de dons, prêts, titres financiers</i></p> <p><b>Autres plateformes d'intermédiation</b> <i>affacturation, bons de caisse ...</i></p>	<p><b>Trading électronique</b> <i>trading haute fréquence</i></p> <p><b>Conseil financier automatisé</b> <i>« robot advisory »</i></p>

**Data**

**Big data - Open data**  
**Nouveaux usages des données clients**  
**Développement de scores de risques et de scores commerciaux**

**Transecteur**

**Cloud computing**  
**Blockchain et Smart contrats**  
**Authentification client (*identité numérique, biométrie...*)**  
**Comparateurs de tarifs**

# 1. Un choc technologique multiforme/multiservice (4/4)

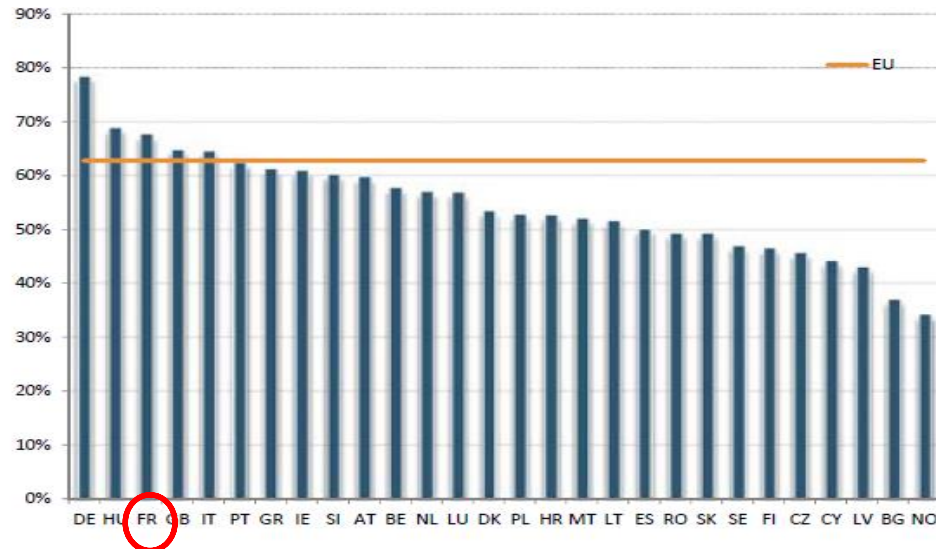
## Les tendances observées

- un dynamisme fort qui couvre tous le spectre des services financiers
- des acteurs variés : une étude publiée en mars 2016 indique que les secteurs de la banque de détail et des moyens de paiement devraient être les plus impactés
- des capitaux disponibles importants et de fortes ambitions de développement
- un attrait de fonds de capital investissement à la recherche de rendements attractifs
- au-delà du débat sur la disruption : des rapprochements entre acteurs traditionnels et Fintech (partenariats commerciaux/en capital/en compétences –incubateurs...-)

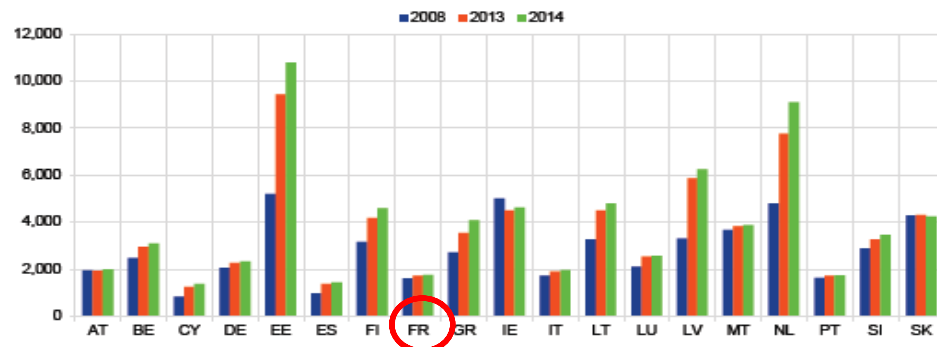
Un contexte déjà marqué par des coûts sous pression

**Un coefficient d'exploitation supérieur à la moyenne européenne**

(données à décembre 2015)



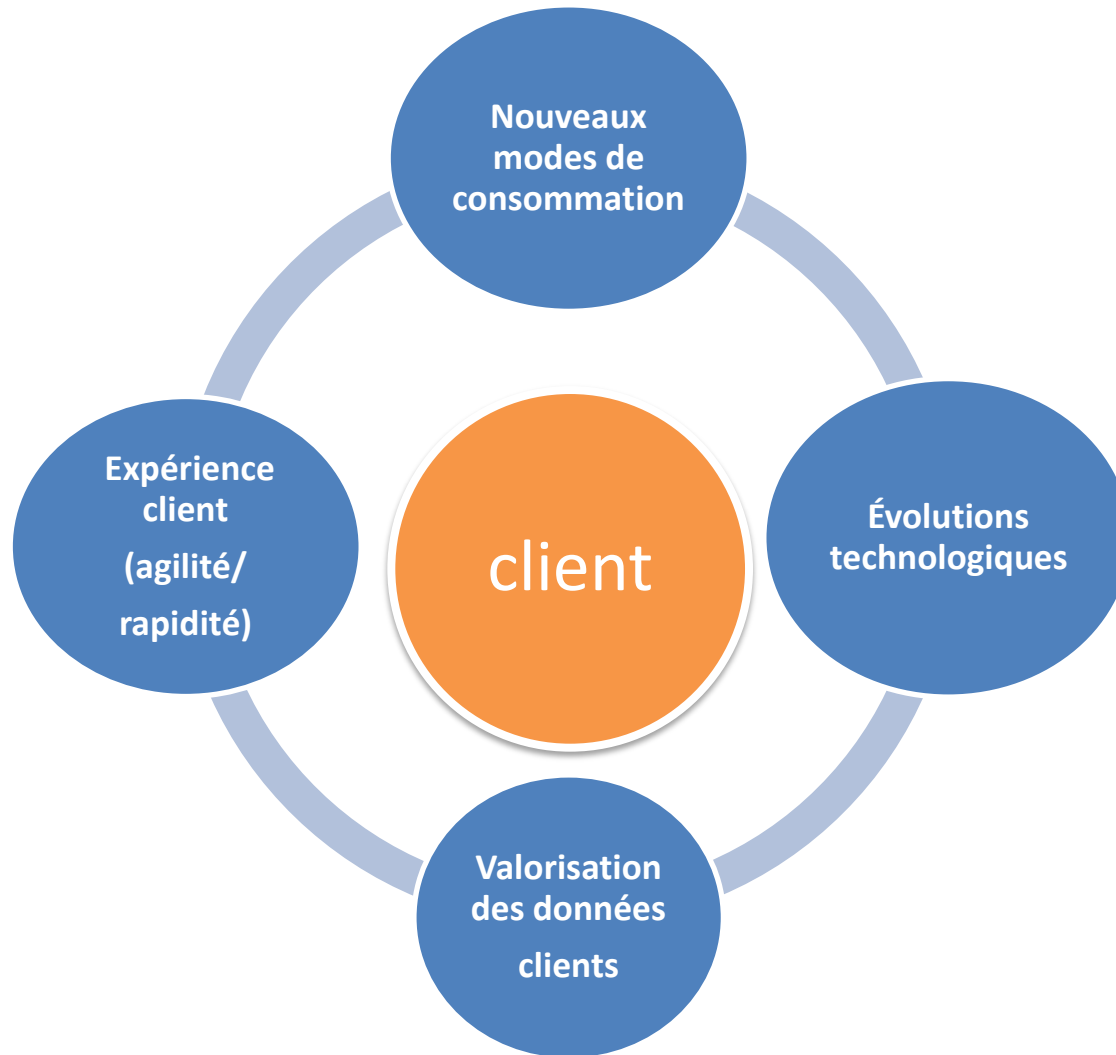
Population per local branch in euro area countries in 2008, 2013 and 2014



Source: EU structural financial indicators and ECB calculations.  
Notes: Branches refer to the local units of credit institutions.

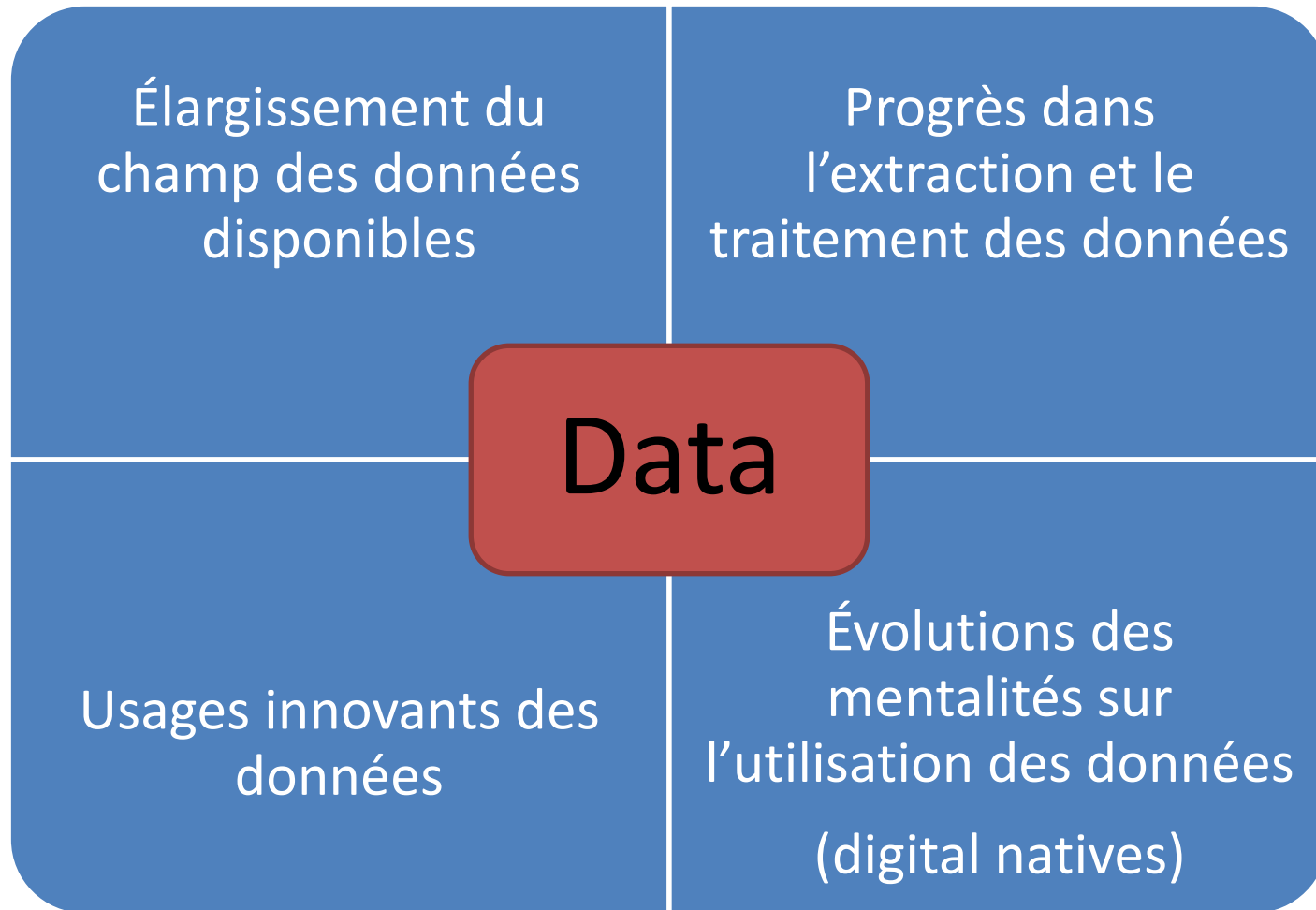
**Une faible densité de population par agence**

La 1<sup>ère</sup> tendance forte : le recentrage sur le client





La 2<sup>ème</sup> tendance forte : la donnée client est centrale



Les avantages ne doivent pas masquer des points d'attention importants

Opportunités	Points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• de nouveaux services pour les utilisateurs</li> <li>• une baisse des coûts de transaction pour les utilisateurs et de traitement interne des intermédiaires</li> <li>• une résilience accrue de certains process</li> <li>• un impact positif pour l'économie réelle et son financement</li> <li>• un enjeu de compétitivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une application plus difficile de la supervision</li> <li>• un impact sur le risque opérationnel engendré par une augmentation des interdépendances entre acteurs et une évolution des risques (risques cyber en hausse)</li> <li>• des préoccupations en matière de LCB-FT et de protection de la clientèle</li> <li>• des risques accrus pour la stabilité financière liés à l'automatisation de certains processus</li> <li>• risque de délocalisation/passeports entrants en cas d'inadéquation du cadre de régulation et de contrôle</li> </ul>

L'usage du « big data » est un point d'attention particulier (1/2)

- **Des perspectives intéressantes :**
  - « les 3 V » : volume, variété des données, vitesse de collecte et de traitement
  - Facteur structurant pour améliorer la connaissance des clients ; mieux identifier les risques individuels et globaux, faire évoluer les systèmes d'information
- **Pour autant, une attention portée aux risques**
  - Réputationnels (banque : « tiers de confiance »)
  - Ethiques (au-delà des modalités juridiques du recueil du consentement du client)
  - Inégalités de traitement des clients
  - Gouvernance et qualité des données (normes, piste d'audit)
  - Confidentialité (notamment avec les solutions de type Cloud)
  - Risque juridique et conformité

L'usage du « big data » est un point d'attention particulier (2/2)

- **Nos points de vigilance :**

- Confidentialité : problèmes de stockage et d'accès aux données ; respect des règles de protection de la clientèle –consentement éclairé du client « opt in »– (loi informatique et libertés, code de la santé publique)
- Structuration des données et continuité d'activité : forte augmentation du volume d'informations mais baisse de la qualité des données
- Urbanisme des systèmes d'information : facteur de complexification des architectures SI avec la création de nouvelles bases de données, voire de nouvelles briques applicatives hétérogènes
- Cybercriminalité : vulnérabilité liée aux nouveaux points d'accès

# Les réponses du superviseur

- Une approche ouverte mais vigilante en matière d'innovation
  - Vigilance : usage des données; monnaies virtuelles....
  - Ouverture : réglementation française sur le crowdfunding
- Une adaptation du superviseur à l'ère digitale
  - Création du pôle ACPR FinTech Innovation et travaux avec la Banque de France en matière d'innovation (paiements)/digital
  - Coopération renforcée avec l'AMF
  - Ouverture sur les professionnels (Forum FinTech)
- Participation aux travaux internationaux de veille

**Merci de votre attention**

Retrouvez les analyses de l'ACPR sur notre site internet : [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)

La conférence du contrôle de l'ACPR le 16 juin sera consacrée

- le matin, aux nouvelles réglementations bancaires
- l'après midi, aux questions de qualité des données en banque et en assurance